

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/09/2018

Absents excusés : Françoise GRAS, Emmanuel JACQUOT, Audrey LEVEXIER

⇒ Un hommage appuyé a été rendu par le Maire à son adjoint Christian BESSON, et une minute de silence a été observée à sa mémoire.

⇒ AVANCEE DES PROJETS EN COURS

1) Centre Bourg

La réunion prévue du vendredi 21/09 sera reportée suite à l'absence de plusieurs participants (obsèques sur Arinthod ce même jour). Une autre date sera fixée. Le Maire se charge de contacter le cabinet.

2) ADAP

Aménagement du site situé au Point I et le commerce multiservices va être réalisé d'ici les prochaines semaines.

3) Déplacements doux rue de la Prélette, route de Chisséria

En attente des devis ; rappel a été fait à l'entreprise. Réponse semaine prochaine pour décision.

4) Cession logement à Chisséria – en cours

A finaliser avec Maître MEYNIAL-DESMARE sur quelques points précis : microstation, garage...

5) Démolition maison CARRETERO

Permis de démolir favorable reçu de l'architecte des bâtiments de France (M. JEAN). Deux entreprises postulantes : FAMY et PIQUAND ; les négociations sont en cours pour attribution du marché.

⇒ PERSONNEL

Création d'un emploi au service technique pour remplacer Pierre PORTEMAN qui part en retraite au 1^{er} décembre 2018.

Un appel de candidature a été fait localement (affichage sur les lieux publics de la commune). Actuellement 9 postulants ont présenté leur candidature. Le Maire va les recevoir prochainement. Le choix sera collégial. Proposition du maire pour choisir Jean DAVID en remplacement de Christian BESSON, adjoint préposé à la gestion des employés au service technique ; adopté verbalement à l'unanimité par le conseil municipal.

⇒ COMMERCE

Le dossier de liquidation judiciaire n'a pas été établi par l'intéressée. Faut-il maintenir un commerce sur la place ? A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la continuité de ce commerce. Des contacts sont pris pour assurer la pérennité de cet établissement. Toutes les réflexions, propositions, etc, sont les bienvenues.

⇒ ASSOCIATIONS

Demande de l'association « services et forme » pour l'obtention d'une salle dans la nouvelle mairie : une salle lui a été attribuée.

⇒ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

☛ Contact du kinésithérapeute Pierre GIRO le 28/08/2018 auprès de la mairie pour la recherche d'un local sur ARINTHOD. Le conseil municipal est favorable à la venue de M. GIRO sur Arinthod. Le Maire lui proposera un rendez-vous afin d'entendre ses vœux et projets.

☛ Proposition de Katleen LELOUARNE pour l'acquisition d'un terrain sur Arinthod en vue de développer son activité, et la construction de son habitation principale.

☛ Nuisances chats errants : la DRH de l'entreprise SMOBY a averti d'une invasion de chats errants dans les locaux de l'usine engendrant d'énormes dommages, tant sur le plan de l'hygiène que de la sécurité.

- Arrêté à prendre,
- Prendre contact avec la SPA,
- Suivre l'exemple de la commune de Lavans-les-Saint-Claude,
- Problème à développer dans le bulletin municipal – coût de l'opération.

☛ Cimetière : convoquer NATURALIS pour faire le constat de leur intervention et voir avec eux l'évolution à envisager. Une réflexion est également en cours pour l'utilisation d'une méthode d'enrobé (coloré) sur certaines parties.

☛ Forêt communale : triste état des arbres, conséquence de la sécheresse, du scolyte, et de la pyrale du buis. Tout ce qui est sec doit être coupé, surtout les épicéas. Délibération à prendre pour l'affouage ; la campagne d'inscription est lancée.

☛ Divers :

- Problème de voisinage exposé : envisager un rendez-vous pour une solution à l'amiable.
- Problème relationnel avec certaines associations à résoudre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 heures 30.